

Compte Rendu (Comité Directeur)
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

2005/05/18-003 CD
N de pages : 2
RUEIL MALMAISON (92)

Présents :

Yves ALBERT (CD92), Guy BERNIN, Michel DA-RIN, Marc DEFOOR, Christian DELOBELLE, Josiane DI MEO, Guillaume DUBORPER, Jean Claude DUFOUR, Jean Yves FLEURANCE, Brigitte GALLET, Jean Luc HERMENT, Christian HEZELY, Raphaël HODOROABA, Patrick JEAN, Maurice LANGRY, Jean Marie LEMERCIER (CD77), Patrick LEMESLE, Philippe LETARTRE, Maurice PELLEQUER (CD94), André PRIEUR.

Absents excusés :

Cédric GIRARD, Alain GUZMANN, Marie Pierre JOUBERT, Nathalie MEAUX, Gérard THOS.

Absent :

Claude FOREST, Bernard SAINT LEGER.

Horaires de la réunion.

Heure de convocation :	19h45
Heure d'ouverture :	20h00
Heure de fin :	23h15

Approuvé le : 09/08/2005.

Transmis courrier le : 09/08/2005.

Transmis Internet le : 11/08/2005.

Ouverture de la séance par le Président.

Les commissions.

Les commissions sportive et jeune passe en revue tous les règlements remis aux membres du Comité Régional. Quelques modifications sont apportées. La version définitive de ces règlements est jointe au présent compte rendu.

- Finale des divisions départementales : il est impératif de connaître les clubs qui n'ont pas d'équipe en DR mais en DD. Un courrier sera adressé fin mai, si les clubs ne répondent pas, il y aura une seule équipe par département. Un candidat est recherché pour organiser cette compétition (48 cibles ou 2x24 cibles sur deux jours). Le département de l'Essonne est un candidat éventuel.

- Francilienne jeunes : après des débats il est décidé que les équipes classiques seront constituées de 4 archers avec au moins une fille. Pour les équipes poulies, la mixité est possible.

- Nîmes : Participation de Franciliens à ce tournoi selon le règlement joint.

Vote : oui à l'unanimité

- Concours en salle : obligation pour le niveau 1 de Trisport dans tous les concours à partir du 1^{er} septembre 2005 ?

Vote : oui à l'unanimité.

Pour les championnats départementaux, les départements font ce qu'ils veulent à partir du moment où les championnats sont fermés.

- Championnats régionaux payants ? Ce serait un montant faible mais qui permettrait de :

. Offrir à tous les participants un souvenir spécifique

. Faire en sorte que les archers sélectionnés se déplacent (lors des présélections les archers enverront un chèque : nous encaisserons les chèques des archers sélectionnés et détruirons les chèques des non-sélectionnés).

Pour le moment, nous ne changeons pas les règles mais si la fréquentation des archers sélectionnés descend au-dessous de 90 %, les championnats régionaux deviendront payants l'année prochaine.

Trésorerie.

Le Trésorier remet un document faisant le point après 4 mois, avec une comparaison avec le budget réalisé en 2004. Il a été demandé à la Société Générale d'Aubervilliers de clôturer notre compte.

Compte Rendu (Comité Directeur)
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

2005/05/18-003 CD
N de pages : 2
RUEIL MALMAISON (92)

E.T.R.

- au niveau de l'ETR, nous avons mis en place, pour la formation, une convention de mise à disposition des cadres vis-à-vis des départements et des clubs.
- L'année prochaine, il y aura une formation BE1 en Ile de France

Chennevières :

Un membre du Comité Directeur demande où en est le projet de Chennevières. Le Président précise qu'en l'état actuel des choses il n'est pas question d'aller à Chennevières, car le budget établi pour le Comité Régional participera à hauteur de 64 % des recettes alors que sa représentativité n'est que de 30 %.

Ce n'est pas un centre régional mais un centre départemental. Les membres du Comité Directeur ne sont pas d'accord pour que tous les licenciés d'Ile de France paient pour le département du Val de Marne.

Le Président

Le secrétaire.

Christian HEZELY

Patrick LEMESLE